

Le Gouvernement canadien a pris en considération quelques aspects de la canalisation du Saint-Laurent, mais le Parlement du Canada étant actuellement en session, et l'ouverture de la Conférence impériale ayant été fixée au 30 septembre, il ne sera pas possible en ce moment de traiter à fond cette question. Je me propose, toutefois, d'étudier l'affaire dès mon retour de la Conférence, en novembre, et après cette étude, je me mettrai de nouveau en communication avec vous.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

*Le secrétaire d'Etat,  
pour les Affaires extérieures,*

R. B. BENNETT

A l'honorable HANFORD MacNIDER,  
Ministre des Etats-Unis d'Amérique,  
Ottawa.

---

N° 3

*Le secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, Ottawa,  
au ministre des Etats-Unis au Canada, Ottawa.*

OTTAWA, 12 septembre 1931.

Confidentielle.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de me reporter à votre lettre du 2 septembre 1930 et à ma réponse à cette lettre, datée du 10 septembre 1930, sur le projet de canalisation du Saint-Laurent.

Toute la question, dans ses aspects les plus larges, a retenu depuis des mois l'attention du Gouvernement, et l'on a pris en sérieuse considération les diverses bases sur lesquelles les négociations pourraient se poursuivre.

Au mois de mars, j'ai eu l'honneur de discuter d'une manière non officielle avec votre Président, certains points découlant du projet général. Depuis lors, une étude détaillée du projet a été entreprise en vue d'en arriver à une formule qui serait acceptable aux deux Gouvernements.

J'ai été d'opinion qu'au moins dans les premiers stades des négociations, un échange direct et verbal de vues entre les deux Gouvernements assurerait de meilleurs résultats que tout autre moyen, et je suis heureux d'apprendre que mon opinion, présentée par le ministre du Canada, a reçu l'approbation de votre Gouvernement.